



COORDONNATEUR (RICE) DE PROJETS MAINTIEN DES ACTIFS

CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE JUSQU'AU 3 JUIN 2022

Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) est un organisme public comptant à son actif plus de 1100 employés. Sa mission est d'assurer, par des modes de transport collectif, la mobilité des personnes sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Le RTL place le personnel au cœur de sa réussite et le client au centre de ses préoccupations.

Pour réaliser sa mission, le RTL s'est doté d'une vision de gestion qui est de communiquer ouvertement entre nous, de travailler en équipe et d'agir avec cohérence dans le but d'honorer nos obligations réciproques, de même qu'une approche qui mise sur la collaboration de tous à l'atteinte des objectifs communs.

En 2022, le RTL se voit comme le principal acteur de la mobilité des personnes sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Il fera partie intégrante de la vie des personnes et de la communauté en apportant des solutions efficaces, novatrices et adaptées aux besoins de déplacement des personnes dans le contexte social, économique et environnemental changeant des dix prochaines années.

JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE DE TALENTS

Afin de réaliser sa mission, le RTL est actuellement à la recherche d'une personne dynamique, proactive et orientée vers l'action et les résultats.

DESCRIPTION DU POSTE :

Sous l'autorité du directeur bâtiments et actifs métropolitains, le coordonnateur de projets – maintien des actifs assure la gestion du programme et des projets de maintien des actifs, ainsi que les projets de développement relatifs aux bâtiments et aux équipements nécessaires à l'exploitation et à l'entretien. Aussi, il anime ou participe à différents comités internes ou externes, et réalise ou collabore à l'élaboration et à la mise en œuvre de différents projets corporatifs. Il gère de manière proactive les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles sous sa responsabilité.

Acteur clé dans l'actualisation de la mission et de la philosophie de gestion, il agit comme un agent de changement en influençant les façons de faire et en recommandant les meilleures pratiques dans son domaine d'expertise, et ce, dans le respect des objectifs, des priorités et des orientations de sa direction, des meilleures pratiques, des politiques, des procédures, des conventions collectives et des lois en vigueur. Il tient compte de l'impact de ses décisions et de ses actions sur les autres services ou directions. Soucieux de la performance du RTL et dans une perspective d'amélioration continue, il contribue à la réingénierie des processus nécessaires à la réalisation de ses mandats.

Afin d'assurer la réalisation des mandats qui lui sont confiés et dont il est imputable, le coordonnateur de projets – maintien des actifs coordonne une équipe constituée d'employés syndiqués et de consultants externes.

Les tâches et les responsabilités énumérées précédemment sont sommaires et indicatives. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée susceptible d'être effectuée par la personne occupant ce poste.

TÂCHES SPÉCIFIQUES :

Effectue la gestion du programme de maintien des actifs :

- Élabore la revue annuelle du plan décennal de maintien des actifs ;
- Effectue le regroupement des projets ainsi que leur priorisation respective ;
- Assure l'interface avec les parties prenantes internes ainsi que les directions concernées pour la priorisation et le regroupement des projets ;
- Maintien à jour les données du programme de maintien des actifs ;
- Participe à l'élaboration du plan décennal d'immobilisation (PDI).

Planifie et coordonne les projets qui lui sont assignés :

- Élabore les plans de projets incluant les échéanciers, les ressources humaines et matérielles et les coûts et les mets à jour au besoin, et ce, dans le respect du cadre du plan directeur ;
- Rédige et valide les documents d'appel d'offres notamment les devis techniques ;
- Identifie les études à réaliser et les parties prenantes à impliquer ;
- Prépare les divers mandats internes et externes ;



COORDONNATEUR (RICE) DE PROJETS MAINTIEN DES ACTIFS

CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE JUSQU'AU 3 JUIN 2022

- Assure l'ordonnancement des travaux et la répartition des activités liées aux mandats ;
- Assure l'ordonnancement, voit à l'exécution des travaux, à la mise en service ainsi qu'au transfert des installations vers les unités d'exploitation et veille à la réalisation de tous les livrables sous sa responsabilité ;
- Surveille les délais, les coûts et la qualité ;
- Surveille les conditions de chantier et prend les décisions appropriées en vue de garantir l'intégrité des infrastructures du RTL et la santé et la sécurité des ressources impliquées ;
- Coordonne des équipes multidisciplinaires, internes et externes, en vue de la réalisation des livrables.

EXIGENCES :

- Baccalauréat en ingénierie ou en architecture ;
- Minimum de six (6) années d'expérience à titre de gestionnaire, fonctionnel ou hiérarchique, en contexte syndiqué.
- Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou de l'Ordre des architectes du Québec ;
- Certification « Projet Management Professional (PMP) » un atout ;
- Expérience en gestion de projets multidisciplinaires ;
- Maîtrise des logiciels Excel et MS-Project ;
- Connaissance du logiciel Autocad un atout ;
- Capacité à suivre plusieurs dossiers à la fois ;
- Connaissance du milieu du transport collectif un atout ;
- Expérience au sein d'une organisation du secteur public un atout ;

LES COMPÉTENCES VALORISÉES :

- Mobilisation ;
- Imputabilité et performance ;
- Collaboration et travail d'équipe ;
- Planification et organisation ;
- Conduite du changement ;
- Profondeur d'analyse ;
- Communication.

Le RTL, porté par ses valeurs

respect • intégrité • ouverture d'esprit • engagement

PROCÉDURE À SUIVRE

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature via le site du RTL, à l'adresse suivante : <http://www.rtl-longueuil.qc.ca/fr-CA/carrieres>. Il est important de nous faire parvenir tous les documents pertinents pour nous permettre une juste évaluation de votre dossier.

Nous souscrivons à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi et invitons les membres des groupes visés à poser leur candidature. L'usage du genre masculin n'est utilisé que pour alléger le texte. Nous remercions tous les postulants de leur intérêt. Toutefois, nous communiquerons seulement avec les candidats retenus.